

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

## T A R I F

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> <li>● 1 à 12 pages.....200 F</li> <li>● 16 à 28 pages.....600 F</li> <li>● 32 à 44 pages.....1 000 F</li> <li>● 48 à 60 pages.....1 500 F</li> <li>● Plus de 60 pages.....2 000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● TOGO..... 20 000 F</li> <li>● AFRIQUE..... 28 000 F</li> <li>● HORS AFRIQUE.....40 000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Récépissé sde déclarations d'Associations...10 000 F</li> <li>● Avis de perte de titre foncier (1er et 2è insertions).....20 000 F</li> <li>● Avis d'immatriculations..... 10 000 F</li> <li>● Certification du JO..... 500 F</li> </ul>

*N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'Imprimerie TOMETY Tél : 22 25 06 14 / 90 08 49 83 / 99 47 35 86 / 22 38 73 46 - 05 BP 225 LOME*

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

**CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME**

### SOMMAIRE

#### PARTIE NON OFFICIELLE

##### AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE  
(Avis de demande d'immatriculations)

*Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.*

*Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations es mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Vogan, Notsé, Kpalimé, Atakpamé, Amlamé, Elavagno et Cinkassé.*

Suivant réquisition n° 33432, déposée le 07-04-11.  
M. DJAITO Méto Emile, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 29ca 77, situé à Lomé Tokoin Nukafu, Préfecture du Golfe connu sous le nom de Nukafu et borné au Nord par une rue de 10m, au Sud par le lot n° 8, à l'Est par le lot n° 1A et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels.

Suivant réquisition n° 42350, déposée le 20-03-15.  
Mlle d'ALMEIDA Houéfa Adoration O Bénita, représentée par d'ALMEIDA Ayi Mawussey Dodji, profession d'Elève, demeurant et domiciliée à Lomé Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Aflao Sagbado Préfecture du Golfé, connu sous le nom de Logote et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des lots respectivement n°s 59, 61B et 62B et à l'Ouest par une rue de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42606, déposée le 29-04-15.  
Mme BARARMNA Dimiline Marie Rita, profession de Notaire, demeurant et domiciliée à Lomé St Joseph. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 53a 91ca, situé à Tsévié Tsikplonu Kondji, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Agomèzobé et borné au Nord par la voie ferrée Lomé-Tabligbo de 50m, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par les Héritiers MAGNON, et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels.

Suivant réquisition n° 42699, déposée le 15-05-15.  
M. GNASSINGBE Essolissam, profession de Directeur de société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 07a 67ca, situé à Lomé Aflao Totsivi, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Batomé et borné au Nord par le lot n° 870, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16m et 21m chacune et à l'Ouest par le lot n° 861.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42892, déposée le 17-06-15.  
Mme FORCADOS Ellen Veronica Adjoa, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé Tokoin Forever. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 11a 56ca, situé à Djagblé Kpota Préfecture du Zio, connu sous le nom de Agblekpoe et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité OZOUAME.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42893, déposée le 17-06-15.  
Mme DIABO Esse épouse MENSAH, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 07a 72ca, situé à Lomé Aflao Apedokoè Gbomame Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 30m, au Sud par la collectivité ADENYO, à l'Est par la collectivité KOUDEHA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42894, déposée le 17-06-15.  
M. ETAO Apsé profession de Technicien en Génie Civil, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié Adétikopé, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AZIADIPE Komlan, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Est par la propriété KAGA Kouberabala.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42895, déposée le 17-06-15.  
M. ETAO Apsé profession de Technicien en Génie Civil, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 10a 73ca, situé à Tsévié Adétikopé-Noligoé, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AZIADIPE Komlan, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Ouest par une rue existante de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42896, déposée le 17-06-15.  
M. DEBEGNON Yaovi Justin profession de Mécanicien diéséliste, demeurant et domicilié à Lomé Kégué Doganto. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 94ca, situé à Lomé Agoényivé Dingblé, Préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 646A, au Sud par une rue de 6m et à l'Ouest par une rue en projet de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42897, déposée le 17-06-15.  
M. AGBENOU Folly Komlan profession de Comptable, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 13a 03ca, situé à Lomé Aflao Kleme, Préfecture du Golfe connu sous le nom de Agokpanou et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la propriété KOUWODO, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42898, déposée le 17-06-15.  
M. KOUTOGLO Tété Kossi profession d'informaticien demeurant et domicilié à Lomé Nyékonakpoè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé Lomé-Aflao Akato, Préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété SODEDJI Guéli et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42899, déposée le 17-06-15.  
M. KOMI Migan profession de Secrétaire, demeurant et domicilié à Lomé Agoènyivé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 35ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe connu sous le nom de Houmbi et borné au Nord par le lot n° 353, au Sud par le lot n° 355B, à l'Est par le lot n° 355B et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42900, déposée le 17-06-15.  
Mme GBEASOR Hedinde épouse AGBOBLI, profession d'Employée de Banque, demeurant et domiciliée à Lomé Nyékonakpoè. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 04ca, situé à Lomé Aflao Sagbado Lankouvi Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 12, au Sud par le lot n° 16, à l'Est par le lot n° 15 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 24m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42901, déposée le 17-06-15.  
M. AGBOKOU Ayao Ajandèkè profession de Gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02ha 04a 27ca, situé à Tsévié Vavatsi, Préfecture du Zio connu sous le nom de Logboénou et borné au Nord par la propriété DEGBOE Kossiwa, au Sud par la collectivité ATIGLO, à l'Est par la collectivité AMIDJIN et à l'Ouest par la propriété KOMLAN Etsè.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42902, déposée le 17-06-15.  
M. AGBOKOU Kodjovi Anoumou profession de menuisier, demeurant et domicilié à Aguta Komé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 01a 65ca, situé à Tsévié Vavatsi, Préfecture du Zio connu sous le nom de Logboénou et borné au Nord par la propriété DEGBOE Kossiwa, au Sud par la collectivité DEGBOE Kossiwa, à l'Est par la collectivité AMIDJIN et à l'Ouest par la propriété KOMLAN Etsè.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels,

Suivant réquisition n° 42903, déposée le 17-06-15.  
M. NATHATE Tindam profession de retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 13a 13ca, situé à Lomé Agoènyivé Lotissement Gendarmerie, Préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud par les lots n°s 651 et 652.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42904, déposée le 18-06-15.  
Mme WALLA Kafui Bézinahou, profession de ménagère, demeurant et domiciliée à Kégué - Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Lomé Klobatémé Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la collectivité KAGLAN, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m, 10m et à 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42905, déposée le 19-06-15.  
M. GADA Kossi Kouma profession de Clerc d'Avocat, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 95ca, situé à Kévé Aképé (Ati jien), Préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBASSA et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42906, déposée le 19-06-15.  
M. BAKARY Mohamed Moujahid profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 09a 51ca, situé à Lomé Aflao Totsivi, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par les lots N°s 1096 et 1097, à l'Est par le lot n° 1094 et à l'Ouest par le lot n° 1100.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est

Suivant réquisition n° 42907, déposée le 19-06-15.  
M. MESSAN-KINNIN Agbévé profession d'entrepreneur, demeurant et domicilié à Lomé Baguida. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 72ca, situé à Lomé Aflao Apedokoè, Préfecture du Golfe connu sous le nom de Gbomamé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m et 16m, au Sud et à l'Est par la collectivité AKATO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42908, déposée le 19-06-15.  
M. JOHNSON Essouma Théophile profession d'informaticien, demeurant et domicilié à Evry France. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Noépé, Préfecture de l'Avé connu sous le nom de Degame et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud, à l'Est par la propriété HODOR Atitso et à l'Ouest par la collectivité KPOGLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42909, déposée le 19-06-15.  
M. JOHNSON Essouma Théophile profession d'informaticien, demeurant et domicilié à Evry France. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Noépé, Préfecture de l'Avé connu sous le nom de AKlopé et borné au Nord, au Sud par la propriété DOGBEFU Komi, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la Haute tension Kpimé - Lomé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42910, déposée le 19-06-15.  
Mme DZISSAH Nathalie Akuvi épouse YANKO, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Kégué - Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aného - Agbata Préfecture des Lacs, et borné au Nord, à l'Est par des rues de 12m et 14m ; au Sud et à l'Ouest par la propriété ALLAGLO AGBOKOVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42911, déposée le 19-06-15.  
Mme TCHALARE Lawéni Gnina, profession de Professeur, demeurant et domiciliée à Lomé Adjougba. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 06ca, situé à Lomé Agoényivé Houmbi Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Kpatéfi et borné au Nord par le lot n° 189, au Sud par les lots N°s 193, 194 ; à l'Est par le lot n° 192 et à l'Ouest par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42912, déposée le 19-06-15.  
Mme ELIASSOU Mariétou, profession d'Assistante Sociale, demeurant et domiciliée à Lomé Tokoin Cébévito. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Agbényivé Sogbossito Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Zogbégan et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété VIDZRAKOU Fioklou et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42913, déposée le 19-06-15.  
M. ZOGLI Komlanvi Agbéko profession de Marin, demeurant et domicilié en France. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 19a 58ca, situé à Lomé Togblékopé, Préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est par la collectivité KOUDJO, au Sud et à l'Ouest par les rues de 30m et 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42914, déposée le 19-06-15.  
M. ZOGLI Komlanvi Agbéko profession de Marin, demeurant et domicilié en France. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 09ca, situé à Lomé Togblékopé, connu sous le nom de Dikamé Préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest par la propriété ATOKLO et au Sud par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42915, déposée le 19-06-15. Mme KANGNI AGBO Akokoè, profession de Gestionnaire comptable, demeurant et domiciliée à Adidogomé - Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 04a 52ca, situé à Lomé Sanguera Sagnrako Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Est par la collectivité GABA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42916, déposée le 19-06-15. Mme KUEVI-AKOE Dédé Mawulawoé, profession d'Employée de Banque, demeurant et domiciliée à Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Lomé Sanguera Konhé Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est par la propriété Koffi AVU, à l'Ouest par la propriété AMEDDZI Koma Mu Kélé.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42917, déposée le 19-06-15. M. ADZOGLE Koami profession d'Entrepreneur, demeurant et domicilié à Lomé Léo 2000. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Agoenyivé Vakpossito, Préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest par AZIAGBEDE Komlavi et au Sud par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42918, déposée le 19-06-15. M. AKPOKLI Bruno Bonaventure Ekué profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 14a 33ca, situé à Aného - Dégbenou, Préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud, à l'Est par les rues de 12m et à l'Ouest par Foli NYADJRO Ayélé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42919, déposée le 19-06-15. Mme SOKPOLIE Mana née AGBOKOU, profession de Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé Bè Gbényédji. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 57ca, situé à Tsévié Aveta Lowoe Préfecture du Zio, connu sous le nom de Bossro-Kopé et borné au Nord par la propriété AGBOKOU Afiwavi, au Sud par une rue de 20m, à l'Est par Bossro Kossi et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42920, déposée le 19-06-15. Mme AGBOKOU Afiwavi, profession de Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé Bè Akodessewa. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 58ca, situé à Tsévié Avéta Lowoe Préfecture du Zio, connu sous le nom de Bossro-Kopé et borné au Nord, à l'Ouest par les rues de 14m et 16m, au Sud par la propriété AGBOKOU Mana et à l'Est par BOSSRO Kossi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42921, déposée le 19-06-15. Mme AGBOKOU Kossiwa Mana Félicité, profession de Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé Bè Gbényédji. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 28a 07ca, situé à Tsévié Djangblé Préfecture du Zio, et borné au Nord par la propriété ADONSOU, au Sud par une rue de 16m, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42922, déposée le 19-06-15. M. SOKPOLIE Georges Simon Y. profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé Bè Gbényédji. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 18a 00ca, situé à Tsévié Djangblé, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest par la propriété ADONSOU et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42923, déposée le 22-06-15.  
Mme GBADEGBEGNON Lonlonko Ayaovi, profession de Retraîtée, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 20a 73ca, situé à Lomé Sanguéra Bokpoko Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Ouest par des rues de 14m chacune non dénommée, au Sud par la route BOKPOKO-AMEDENTA et à l'Est par la collectivité GONY.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42924, déposée le 22-06-15.  
Mme NEGBLE Ami Julienne profession de Couturière, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 5a 30ca, situé à Sanguéra - Attidjin Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Est par la propriété GBEDZE et à l'Ouest par une rue de 16m non dénommée.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42925, déposée le 22-06-15.  
M. ABDOULAYE-YATABARE, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 2a 13ca, situé à Lomé Tokoin Lycée, Préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est par les lots n°s 9A et 6, au Sud et à l'Ouest par une rue de 10m et la rue KIMELOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42926, déposée le 22-06-15.  
M. ATTIOGBE Anani Gognon profession d'Agent Technique, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Lomé Agoényivé Légbassito, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Ouest par les propriétés DOVI Kokou et GNAVI Laboudja et à l'Est par une ruelle de 6m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42927, déposée le 22-06-15.  
M. SOTODJI Komlan profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 3a 00ca, situé à Tsévié Djagblé Tokoindji, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue existante de 20m, au Sud, à l'Est par la collectivité ADJA Ahossi Sedzro et à l'Ouest par la collectivité ADJAAHOSSI Sedzro.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42928, déposée le 22-06-15.  
M. AHIANVE Yao profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 4a 79ca, situé à Lomé Aflao Amadahomé, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 20m, au Sud, à l'Ouest par les propriétés EDAM et GUEMEDJI et à l'Est par un passage de 6m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42929, déposée le 23-06-15.  
M. AGUIAR Akani profession de Professeur à l'Université de Lomé, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 4a 46ca, situé à Lomé Nyékonakpoè Adjololo, Préfecture du Golfe et borné au Nord par la rue Adjololo de 12m, au Sud par HOMAWO Bruno et CREPPY ATAYI, à l'Est par EKUE et à l'Ouest par GONCALVES.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42930, déposée le 23-06-15.  
Mme N'KADJAO BELLACA Bouetleki épouse LEROUX profession de Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 23a 98ca, situé à Lomé Aflao Klémé Agokpanou Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la Collectivité EKPLI, au Sud par une rue de 16m non dénommée, à l'Est par une rue de 14m non dénommée et à l'Ouest par la collectivité EKPLI et une rue de 12m non dénommée.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à Mme AGUIAR Adjoa I. Gilberte épouse SATCHIVI et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42931, déposée le 23-06-15. M. TAGBA Sondou profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Lomé Agoényivé Kome Kopé, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest et à l'Est par la propriété DOVI Komlan et une rue de 16m existante.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42932, déposée le 23-06-15. Mlle DURAND Ayoko Afi épouse DAVI, profession d'Assistante de Direction, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 6a 04ca, situé à Lomé Baguè Avépozo Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par les lots n°s 3, 7, 6 et une rue de 20m non dénommée.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42933, déposée le 24-06-15. Mme KODJO Kayi, profession de Cadre de Banque, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Tsévié Djagblé Préfecture du Zio, et borné au Nord, à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité BEDJRA et des rues de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42934, déposée le 24-06-15. M. ASSOTI Warou Landri rep. Par ASSOTI Bidabi, profession d'Elève, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 29a 98ca, situé à Lomé Légbassito, Préfecture du Golfe connu sous le nom de Amedenta et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest par des rues respectivement de 14m, 30m et 14m et à l'Est par la propriété de la collectivité AKOLIPO et YELOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42935, déposée le 24-06-15. M. ABOA Kossi Balaki, profession de Pasteur, demeurant et domicilié à Tsévié Adétikopé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Tsévié Adétikopé, Préfecture du Zio connu sous le nom de Agomedjogbe et borné au Nord, au Sud, et à l'Est par la propriété de la collectivité GUIDIGA à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42936, déposée le 24-06-15. Dame PELEI Pyahalou Amélie épouse ASSOTI, profession de Secrétaire Bureautique, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Lomé Légbassito Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Amedenta et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la collectivité YELOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42937, déposée le 24-06-15. Dame MANGBAZIM Safoura, profession de Coiffeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 5a 00ca, situé à Lomé Agoényivé Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Dikame et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADOKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42938, déposée le 24-06-15. M. GBEDJANGNI Koami Désiré, profession de Comptable, demeurant et domicilié à Agbata. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à Abobo, Préfecture du Zio connu sous le nom de Kpoguede et borné au Nord et au Sud par la propriété FIANOUKE Anani, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 16m et 20m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42939, déposée le 24-06-15.  
M. AYIGAN Kossi Akla, profession de Médecin, demeurant et domicilié à Lomé Agouévé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 23a 96ca, situé à Lomé Legbassito, Préfecture du Golfe connu sous le nom de Sogbossito et borné au Nord par la propriété de la collectivité AGBODJAKPA, au Sud par un passage de 6m, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes respectivement de 14m et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42940, déposée le 24-06-15.  
M. KONDIAN Kombaté Kandjéb, profession de Gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé Agoè Cacaveli. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 33ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe connu sous le nom de Cacaveli et borné au Nord, au Sud, et à l'Est par des lots respectivement N° 17, 19 et 20, à l'Ouest par une rue de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42941, déposée le 24-06-15.  
Mme BITALATAM Esso-Dolome, profession de Gestionnaire, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 13a 50ca, situé à Tsévié Mission-Tové Préfecture du Zio, connu sous le nom de Towuimé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADABLA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42942, déposée le 24-06-15.  
Dame DAGAWA Sefako G. épouse PERALDI, profession d'Esthéticienne, demeurant et domiciliée à ..... Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 3a 20ca, situé à Lomé Aflao Sagbado Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Gblenkomegan et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud et à l'Est par des lots 304bis et 305bisB et à l'Ouest par une réserve Administrative (RA).

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42943, déposée le 24-06-15.  
M. BAMEZON Messan Danto et MENSAN AKUÉ ADUKOE épouse BAMEZON, profession de Directeur de Société et de Ménagère, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de leurs droits civils et de nationalité togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 1ha 00a 23ca, situé à Kevé Badja, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Dodji et borné au Nord par la propriété Mathieu, au Sud par la propriété BEDI, à l'Est par la route AGOUDJA de 20m et à l'Ouest par la propriété AYIVI.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42944, déposée le 24-06-15.  
Dame TONOU-AKUE AKUÉ Mawuwoé profession de Directrice administrative, demeurant et domiciliée à Lomé Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Aflao Adidogomé Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Gblenkomégan et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des lots N°s 9, 11A et 10A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42945, déposée le 24-06-15.  
M. DOKOU Kossi I Simplicie, profession de Financier, demeurant et domicilié à Lomé Agoè Démakpoé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Tsévié Mission-Tové, Préfecture du Zio connu sous le nom de Apepsito et borné au Nord, au Sud, et à l'Ouest par la propriété AZIADZO, à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42946, déposée le 24-06-15.  
M. SONHAYE Adow Séibou, profession de Docteur Vétérinaire, demeurant et domicilié à Lomé Agbaïépédo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07a 79ca, situé à Lomé Aflao Totsivi, Préfecture du Golfe connu sous le nom de Gbonvié et borné au Nord par le lot n° 42, au Sud par les lots n°s 45 et 46, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42947, déposée le 24-06-15. M. ADJRA Kokou, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé Soviépe. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 70ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe connu sous le nom de Nanégbé et borné au Nord et à l'Est par la propriété GUIDI Kossi, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées respectivement de 10m et 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42948, déposée le 24-06-15. Dame DEGANUS Akueley, profession d'Assistance Administrative, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Lomé Agoè-Nyivé Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par les lots n°s 103, 105 et 101 ; au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42949, déposée le 25-06-15. Mme ISMAILA Zilifatou, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Sanguera Konhe Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété HONKOU Kodzo et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42950, déposée le 25-06-15. Mme d'ALMEIDA Kokoe Akofa, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Lomé Aflao Adidogomé Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud par le lot n° 312 et à l'Est par les lots n°s 301 et 303.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42951, déposée le 25-06-15. Mme d'ALMEIDA Kokoe Akofa, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé Wuiti. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à Lomé Agoè-Nyivé Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Logopé et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPABLA Ayaovi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42952, déposée le 25-06-15. Mme ODOUMFO Emefa Rachel épouse DEMORESS, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Sanguéra (Sanyrako) Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AZIATODZI et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42953, déposée le 25-06-15. M. AYAYI Amah, profession de Chauffeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 50ca, situé à Lomé Agoènyivé Cacaveli, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 455, au Sud par une route de 50m, à l'Est par le lot n° 456 et à l'Ouest par le lot n° 454.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42954, déposée le 25-06-15. M. AMADOU Aboubakar profession de commercial, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 35ca, situé à Lomé Aflao Adidogomé, Préfecture du Golfe connu sous le nom de Sagbado et borné au Nord par les lots n°s 15 et 16, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Est et à l'Ouest par les lots n°s 17 et 19.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42955, déposée le 25-06-15.

M. ANENOU Ayikoue Martin, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 04a 82ca, situé à Lomé Baguida Devego, Préfecture du Golfe connu sous le nom de Sogbedji Fiakomé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AMEGNITO et à l'Ouest par la propriété AZOUMA Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42956, déposée le 25-06-15.

M. DEVOTSOU Tsogbevi Hotokwami Apelete, profession d'Assistant Médical, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à Lomé Agoè, Préfecture du Golfe connu sous le nom de Vakpossito Kofexoxo et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KAGLAN Kouléganu et à l'Ouest par la route Adidogomé Vakpossito de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42957, déposée le 25-06-15.

M. BAYOR Sinaweni, profession d'Enseignant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 86ca, situé à Tsévié Dalavé (Wogno), Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBEME Kokou et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42958, déposée le 25-06-15.

M. BAYOR Sinaweni, profession d'Enseignant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 96ca, situé à Tsévié Dalavé (Wogno), Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune et au Sud par la propriété DJANEYE ROUMDJOU Gbandi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42959, déposée le 25-06-15.

M. ALIDOU-FOFANA Maman, profession de Pharmacien, demeurant et domicilié à Dapaong. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 09a 57ca, situé à Tsévié Dalavé (Wogno), Préfecture du Zio et borné au Nord par le carrefour des rues de 14m et 16m, au Sud par la propriété AGBEME Kokou, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42960, déposée le 25-06-15.

M. YEONABA Soumaïla profession de Chauffeur, demeurant et domicilié à Dapaong. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Tsévié Dalavé (Wogno), Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBEME Kokou et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42961, déposée le 25-06-15.

Mme AWINNOU Agossi, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 24ca, situé à Lomé Bè-Kpoté Dénouwuimé Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot N° 23, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Est par le lot n° 14A, et à l'Est par le lot n° 15.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42962, déposée le 25-06-15.

Mme PISSANG Modokiliwè, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 13a 43ca, situé à Tsévié Dalavé Tonoukouti Préfecture du Zio, et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TCHALIM.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42964, déposée le 25-06-15. M. BAGNABANA Essodina Kokore, profession de Gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 09ha 08a 52ca, situé à Tabligbo Mayikou, Préfecture de Yoto connu sous le nom de Assikopé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité BAKPO et au Sud par la propriété ASSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42964, déposée le 25-06-15. Mmè TSEGUE Akossiwa profession de Tresseuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 16a 61ca, situé à Lomé Aflao Klème Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agokpanou et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité EKPLI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42965, déposée le 25-06-15. Mme TSEGUE Akossiwa profession de Tresseuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Aflao Klème Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agokpanou et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par la collectivité ADONSOU, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ANANI Mawugbé Amékalawu.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42966, déposée le 25-06-15. Mme TSEGUE Akossiwa profession de Tresseuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 09a 00ca, situé à Tsévié Mission Tové Préfecture du Zio, connu sous le nom de Adidomé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par la propriété GAVON Kokou et une rue non dénommée de 16m, à l'Est par la propriété GAVON Kokou et une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par les propriétés KOUMAKO Jhon Yawo Lolonyo et BLEKE Akossiwa.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42967, déposée le 25-06-15. M. BAYENTIN Yendoukoi, profession d'Ingénieur Chimiste à la retraite, demeurant et domicilié à Agbalépédogan - Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 21a 71ca, situé à Tsévié Adétikopé Préfecture du Zio connu sous le nom de Aklome et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Est par la propriété SEDZRO Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42968, déposée le 25-06-15. M. DEKADJEVI-LOLOE Kangni Alphonse, profession d'Administrateur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 84a 03ca, situé à Tsévié Mission Tové Kognito, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par une rue de 20m, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42969, déposée le 25-06-15. Mlle MOTO Esther Dzogbenyuie, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Bè-Kpota. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Agoènyivé Fidokpui Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DOVON et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42970, déposée le 25-06-15. M. ATCHADE Yaovi, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Tchekele. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe connu sous le nom de Nanegbé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBODOGLO Kokou et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42970, déposée le 25-06-15.

M. AGORO Aboudouraoufou, profession de Comptable, demeurant et domicilié à Lomé Agoè Minamadou. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 65ca, situé à Lomé Aflao Klémé, Préfecture du Golfe connu sous le nom de Kpodji et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité HAVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42972, déposée le 26-06-15.

M. BATCHEY Kossi, profession d'Economiste, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Lomé Aflao Ségbé, Préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AHOUKLOO Mensah.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42973, déposée le 26-06-15.

M. ALI Pouyo Wiyao, profession d'Agent des Douanes, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 5a 63ca, situé à Lomé Agoènyivé Ahonkpoè, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGBOLI et à l'Est par une rue de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42974, déposée le 26-06-15.

M. ALI Pouyo Wiyao, profession d'Agent des Douanes, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12a 08ca, situé à Tsévié Dalavé Dzogbé Wutoti, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété de TCHALLA Edjam.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42975, déposée le 26-06-15.

M. GABLA Komlan Paul et Mme Huguette Josette Marie Louise PHILIPPE profession de Retraités, demeurant et domiciliés en France. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité française, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Lomé Hédjranawoé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 511, au Sud par le lot n° 509, à l'Est par le lot n° 517 et à l'Ouest par une rue de 16m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42976, déposée le 26-06-15.

M. AKAKPO Kossi, Semebia profession d'Agent Commercial, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 09a 37ca, situé à Kévé Noépé Agbogbodzi, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud et à l'Ouest par la propriété VETSUPE Togbe et à l'Est par la ligne de la haute tension et la propriété VETSUPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42977, déposée le 26-06-15.

M. AKAKPO Kossi Semebia, profession d'Agent commercial, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 79ca, situé à Kévé Noépé Agbogbodzi, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété DZIVESSODE Kokou, au Sud par une rue de 20m, à l'Est par l'emprise de la ligne de la haute tension Lomé Kpalimé et à l'Ouest par la propriété ANYIGBAVO Sossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42978, déposée le 29-06-15.

M. ADANTOR Danklu, profession d'Ingénieur Télécom, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à Lomé Aflao Avédji Totsi, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par les lots n°s 338 et 339 et à l'Ouest par les lots n°s 343 et 342.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42979, déposée le 29-06-15. Mme JIBIDAR Adaku Dodzi, profession de Comptable, demeurant et domiciliée à Lomé Kodjoviakopé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 66ca, situé à Agovodou Préfecture des Lacs, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est par la collectivité WODOME et à l'Ouest par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42980, déposée le 29-06-15. Mme NANEVIE Kayi, profession de Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01a 53ca, situé à Lomé Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Kodjoviakopé et borné au Nord par la famille MALME, au Sud par la famille LUMON, à l'Est par la famille ADJOLOLO et à l'Ouest par une rue de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à la Société DEO-GRATIAS AMEN Sarl et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42981, déposée le 29-06-15. M. GUELI Adjavon Komlavi, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Aflao Sagbado Adelokomé, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Ouest par la collectivité KOUMAKO et à l'Est par la Route Sagbado Logote Lankouvi de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42982, déposée le 29-06-15. M. TAMAKLOE Kodzo Kpotu, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé Agoènyivé Atoko Houmbi. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 66ca, situé à Lomé Agoè-Nyivé, Préfecture du Golfe connu sous le nom de Humbi et borné au Nord, au Sud, à l'Est par les lots n°s 736, 740, 739 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels,

Suivant réquisition n° 42983, déposée le 29-06-15. M. KALAMPAI Alassani, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe connu sous le nom de Apényigbui et borné au Nord par le lot n° 192bis, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 202Bis et à l'Ouest par le lot n° 200Bis.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42984, déposée le 30-06-15. M. BADABADI Eyadonam, profession de Comptable-Gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Lomé Agoènyivé Téléssou, Préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété AZEVI et une rue de 14m non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42985, déposée le 30-06-15. M. EGLOH Gbédévi, Ayaovi, profession d'Inspecteur des Impôts, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Kovié Wliivoé Todome, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est par les propriétés DONYO Koumavi et DZOKA Foudé, au Sud par une rue de 20m non dénommée et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42986, déposée le 30-06-15. Mme ATANDJI Ahiaye Sotogbe, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 54a 07ca, situé à Kévé Aképé Aképédo Préfecture de l'Avé, et borné au Nord par les collectivités LOVI et AGOUZE, au Sud, à l'Est par la propriété KPONVI et à l'Est par la propriété VIEPE Agbéto.

• Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges

Suivant réquisition n° 42987, déposée le 30-06-15.

M. ASALA Nosi, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Aflao Hétsiavi Zone AGETU, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par les lots n°s 473, 470, 473 et une rue de 14m non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42988, déposée le 30-06-15.

M. ABDEL KARIM Chin'kiti, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Lomé Sanguera Konhé, Préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété AGBLEKPE A. Ayaovi et une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42989, déposée le 30-06-15.

M. CODJIA Gbodja Akuétévi, profession de Comptable, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à Kévé Aképé Yidavé Tsifou, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 16m existante, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par les propriétés CHABI Kpely et DOSSOU Gavon.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42990, déposée le 30-06-15.

M. DANDAKOU T. Modjona-Esso, profession d'Avocat, demeurant et domicilié à Adidoadin - Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Lomé Aflao Avédji, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AZONLEDJI et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42991, déposée le 1<sup>er</sup>-07-15.

Mme SIMTCHOUU Pessyo Massah épouse N'DADIYA, profession de Gestionnaire, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 48ca, situé à Lomé Agoényivé-Vakpossito Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest par la propriété AHONDO et à l'Est par une rue de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42992, déposée le 1<sup>er</sup>-07-15.

M. ATINYO Koffi Mensah et Mme NOGBEDZI Adjo Faustine épouse ATINYO, profession d'Entrepreneur et de Commerçante, demeurant et domiciliés à Lomé. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 09a 48ca, situé à Lomé Agoényivé Télèssou, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est par des rues de 14m chacune existante, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGLO.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42993, déposée le 1<sup>er</sup>-07-15.

La Société « Sud et Ouest Partenaires SARL demeurant et domicilié à Lomé - Togo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 23a 01ca, situé à Kévé Aképé Aképédo Azanvenou, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par la Voie de Lomé Kpalimé de 50m, au Sud par la propriété GAMEKLU Kossi, à l'Est par la propriété de SOUZA Yao et à l'Ouest par une rue de 14m en projet.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42994, déposée le 1<sup>er</sup>-07-15.

M. LAWANI Komlan, profession de Déclarant en Douanes, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 5a 94ca, situé à Djagblé Tokoin, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud par la Collectivité ADJA Hekpoh, à l'Est par la propriété LAWANI Komlan et à l'Ouest par une rue de 14m non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42995, déposée le 1<sup>er</sup>-07-15. M. LAWANI Komlan profession de Déclarant en Douanes, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 10a 42ca, situé à Lomé Amadahome, Préfecture du Golfe et borné au Nord, et à l'Ouest par les lots n°s 1450, 1449, 1457 et 1458A, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42996, déposée le 2-07-15. M. ASSOTI Komi, profession d'Enseignant, demeurant et domicilié à Lomé Tokoin Doumassessé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Lomé Sanguera, Préfecture du Golfe connu sous le nom de Yohonou et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité TESSOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42997, déposée le 2-07-15. Dame TOGBE Akouvi épouse GNANSOUNNOU, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé Ablogamé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 09a 16ca, situé à Tsévié Davié Préfecture du Zio, connu sous le nom de Agoudavikope et borné au Nord et à l'Est par la propriété TOGBE AKOUVI épouse GNANSOUNNOU, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété LAWSON-AVLA Laté Sedzro.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42998, déposée le 2-07-15. Mme TOGBE Akouvi épouse GNANSOUNNOU profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé Ablogamé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 50a 01ca, situé à Tsévié Davié Préfecture du Zio, connu sous le nom de Agoudavikope et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par les propriétés SILIVI et DABLA Agoudavi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 42999, déposée le 2-07-15. M. TAIROU Ganiyou Adéwolé, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 04a 81ca, situé à Lomé Togblékopé, Préfecture du Golfe connu sous le nom de Nouveau Zongo et borné au Nord et au Sud par les lots n°s 448 et 450, à l'Est par la route Nationale N° 1 Lomé-Atakpamé, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43000, déposée le 2-07-15. M. GNANSOUNNOU N'Dimoan Geoffroy, Amos profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 59a 43ca, situé à Lomé Baguida, Préfecture du Golfe connu sous le nom de Avepozo et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBESSI Bayi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43001, déposée le 2-07-15. Dame AWAGA Afiwa épouse GADESSEH, profession de commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé Agoé-Démakpoé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié Mission-Tové Préfecture du Zio, connu sous le nom de Demakpoé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPOTIEZO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43002, déposée le 2-07-15. M. AGBOBA Gaglo Zumagba, profession d'Electro-Technicien, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Aflao, Préfecture du Golfe connu sous le nom de Sagbado et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité TOSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43003, déposée le 02-07-15.  
Dame ADAAKossiwa Berthe épouse AGBODJAN, profession d'Employée à la Poste, demeurant et domiciliée en France de passage à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Lomé Aflao, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Adidogomé et borné au Nord par une route Nationale n° 3 Lomé - Kpalimé de 70m, au Sud par les lots n°s 68 et 69, à l'Est par le lot n° 59 et à l'Ouest par un lot non dénommée.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43004, déposée le 03-07-15.  
Mme PIPOKA Koumba, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Kara. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Agoè-Nyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Anokui et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des lots respectivement n°s 429, 432A et 431 et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43005, déposée le 03-07-15.  
Mme ATCHRIMI Amavi Sylvia, profession de comptable, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Tsévié Mission Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Kpodomé et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de GOKA K. Martin.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43006, déposée le 03-07-15.  
M. AFANOUKOE Komi Gadonuse, profession de Technicien Informatique, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 37a 22ca, situé à Agbodrafo, Préfecture des Lacs, et borné au Nord par la route Nationale n° 2 Lomé - Aného, au Sud par la propriété TOKANOU Allipoé, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43007, déposée le 03-07-15.  
M. MELESUSU Yao Afelete, profession d'Agent de Développement, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Lomé Aflao Sagbado, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par une RA, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot n° 51.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43008, déposée le 06-07-15.  
M. TIDJANI Issaou, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 04a 31ca, situé à Agoè-Nyivé (Kpodoxoe), Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 206bis, au Sud par une rue de 18m, à l'Est par le lot n° 209bis B et à l'Ouest par le lot n° 207bis A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43009, déposée le 06-07-15.  
M. TETE Kwame Yayra, profession de Pharmacien, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 82ca, situé à Lomé Aflao Klémé Kpodji, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud par AMEVO Essè, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la collectivité TOUKPUI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43010, déposée le 06-07-15.  
M. LAWSON-AYETU Boevi Akpo, profession de Prêtre, demeurant et domicilié à Lomé Agbalépédo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Tsévié Adétikopé Tonoukouti, Préfecture du Zio, et borné au Nord et à l'Est par la propriété KOUWONOU Kodjo, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Société de Marie MARIANISTES DU TOGO et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43011, déposée le 06-07-15.  
M. LAWSON-AYETU Boevi Akpo, profession de Prêtre, demeurant et domicilié à Lomé Agbalépédo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 23a 96ca, situé à Lomé Aflao Ségbé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la propriété AHETO Dossè Kossi, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m et à l'Ouest par la Route Ségbé-Lankouvi Zogbe de 20m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Société de Marie MARIANISTES DU TOGO et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43012, déposée le 06-07-15.  
M. JOHNSON Oswald Arnaud François, profession de Juriste, demeurant et domicilié en France. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Lebe Yogou, Préfecture du Zio, et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité APEMEKOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43013, déposée le 06-07-15.  
Mme GBEDJE Akouvi Lebene épouse ADJAKLY, profession de Secrétaire, demeurant et domiciliée à Tokoin Séminaire - Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 18a 48ca, situé à Tsévié Assomé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Abouta et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par AYANOU Tété, à l'Est par une rue non dénommée de 12m et à l'Ouest par les propriétés AYANOU Tété et DJOKPE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43014, déposée le 06-07-15.  
Mlle AMEDOMI Avéssi Mawuéna, profession d'étudiante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 95ca, situé à Tsévié Adétikopé, Préfecture du Zio, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOUGBA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43015, déposée le 06-07-15.  
M. AGBOKOU Ekpé Yawo, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Tsévié. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03ha 73a 75ca, situé à Tsévié-Dalavé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Hantrolé et borné au Nord par les propriétés SILIVI et NOUMANYO, au Sud par les propriétés AMEWOGNON et ATAGLO, à l'Est par la propriété AGORO Kokou et à l'Ouest par la propriété DOUPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43016, déposée le 06-07-15.  
M. KPONVE Kodjo, profession de déclarant en Douanes, demeurant et domicilié à Lomé Adamavo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11ha 47a 10ca, situé à Kpélé Toutou, Préfecture de Kpélé, connu sous le nom de Kpodihlo-Enui et borné au Nord par les propriétés AKUAGBI II SOMENOU Abotsi, APEDO Koffi et ALABLUI Koku, au Sud par la propriété KUGBLENU DO-TEWUE, à l'Est par la propriété BAHOUN Bidjaki et à l'Ouest par la propriété TOUTOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43017, déposée le 06-07-15.  
M. KPONVE Kodjo, profession de déclarant en Douanes, demeurant et domicilié à Lomé Adamavo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 81ca, situé à Vogan - Agbopé, Préfecture de Vo, connu sous le nom de Abomé et borné au Nord et à l'Ouest par un passage de 3,50m, au Sud et à l'Est par la propriété MAGBO Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43018, déposée le 06-07-15.  
Mlle ADJALE Afi Ahoefa Jacqueline, profession de Directrice de Société, demeurant et domiciliée à Lomé - Djidjolé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Sanguera Madjkipeto, Préfecture du Zio, et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par TAGA Komlanvi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43019, déposée le 07-07-15.  
Mme KLU Yawa Mawussi, profession de Comptable, demeurant et domiciliée à Lomé Sanguera. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 35ca, situé à Lomé Sanguera, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Adidroukpo et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ALODZI Kossi, et à l'Ouest par la Route Sanguera Mission-Tové.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43020, déposée le 07-07-15.  
M. MASSOUDI Djima, profession d'Economiste, demeurant et domicilié à Tchitchao. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03ha 19a 36ca, situé à Tsévié-Agbélouvé, Préfecture du Zio, et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AMEGAKPOE.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Société CECO TRADE Sarl et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43021, déposée le 07-07-15.  
M. SODJA Kodjo Noël, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Lomé Kélégougan, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Nétimé Zogbedji et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBAGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43022, déposée le 07-07-15.  
M. ALLABAR Kokou Dougbenou, profession de cultivateur, demeurant et domicilié à Davié. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02ha 13a 76ca, situé à Davié-Tekpo, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Zio Deko et borné au Nord par la propriété ALEMAWO, au Sud par la propriété ADZAGO Sossou, à l'Est par la propriété PARKO et à l'Ouest par la propriété KLOUTINO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43023, déposée le 07-07-15.  
M. NIMON Piyati, profession d'Ingénieur en Génie Electrique, demeurant et domicilié à Agoényivé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01a 83ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Ahonkpoè et borné au Nord, à l'Ouest par les rues de 16m et 10m, au Sud et à l'Est par la propriété DJENYOU Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43024, déposée le 07-07-15.  
Mme ATAM-ESSO Akédouwè, profession d'Agent de Banque, demeurant et domiciliée à Lomé Kégué. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 07ca, situé à Lomé Sanguera, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Zossimé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ASSIGNO et au Sud par la route Sanguera Agoényivé de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43025, déposée le 07-07-15.  
Mme BOUYO Tchilahalo, profession de Comptable, demeurant et domiciliée à Lomé Kégué. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Lomé Klobatème, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud par la collectivité KAGLAN, à l'Est par une rue de 10m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43026, déposée le 07-07-15.  
M. de SOUZA Kossi Ehiam, profession de cadre de banque, demeurant et domicilié à Lomé Hedzranawoé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 09a 52ca, situé à Lomé Agoényivé Avéyimé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud par le lot n° 352A et à l'Est par le lot 324.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43027, déposée le 07-07-15. Mme KPOTOSSOU Adjoavi épouse KOU DAYA, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé Djidjolé Adidoadin. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 20ca, situé à Lomé Agoènyivé Gbonvè, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité APETOWOGBO et à l'Est par la propriété DOE BOWONOU Ayawovi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43028, déposée le 07-07-15. M. MAGNAN Essodina, profession d'Employé de Banque, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 92ca, situé à Lomé Aflao Sagbado, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par les lots n°s 40, 35 et 32.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43029, déposée le 07-07-15. M. AMOUZOUKPE Kossivi Mawuenam, profession de Comptable, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Agoènyivé Nanégbé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est par la propriété ATTIGLI Gagli, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété NOBO Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43030, déposée le 07-07-15. M. TODO-ALIPUI Mawuena, profession d'Informaticien, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 05ca, situé à Lomé Aflao Ségbé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Ekpo Wéssomé et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest par la propriété AMETOWOU-EDEE Martin et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels,

Suivant réquisition n° 43031, déposée le 07-07-15. M. CREPPY Sotomy Ayité Jacques, profession de Cadre de Banque, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à Tsévié Adétikopé, Préfecture du Zio, et borné au Nord, au Sud, à l'Est par la propriété PELEKÉ et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43032, déposée le 08-07-15. M. BAYOR Bignosy Mohamed, profession de Médecin Gynécologue, demeurant et domicilié à Lomé Djidjolé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07a 24ca, situé à Lomé Aflao Agbalépédogan, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par une rue de 18m, à l'Est par le lot n° 2007 et à l'Ouest par le lot n° 2005.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43033, déposée le 08-07-15. M. BAYOR Bignosy Mohamed, profession de Médecin, demeurant et domicilié à Lomé Djidjolé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 08a 17ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Assiko et borné au Nord par la collectivité KUZAWO Gbéchivi, au Sud par une rue de 20m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité HEDEDJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43034, déposée le 08-07-15. M. DOUTI Nalouara, profession d'Ingénieur Agronome, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 08ha 00a 21ca, situé à Dalavé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Séwové et borné : PARTIE A : au Nord par la collectivité LOUGOU, au Sud par les propriétés AGBEHONOU Lagno et ASSIMADI, à l'Est par la propriété ASSIMADI et à l'Ouest par la ligne de haute tension de 52m ; PARTIE B : au Nord par la collectivité LOUGOU, au Sud par la propriété GUENOU Komi, à l'Est par la ligne de haute tension de 52m et à l'Ouest par la collectivité ATTIGLAMA et la propriété GUENOU Komi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est

Suivant réquisition n° 43035, déposée le 08-07-15.

M. AMAH DOLOU Bagniname, profession de Consultant Financier, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12a 45ca, situé à Lomé Aflao Adidogomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16m chacune, au Sud par le lot n° 205 et à l'Ouest par les lots n°s 202 et 201.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43036, déposée le 08-07-15.

Mme KOROLAKINA Laouneme, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Bruxelles (Belgique). Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 10a 59ca, situé à Lomé Kélégougan, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par les lots n°s 579 et N° 580, au Sud par une rue non dénommée de 20m, à l'Est par le lot n° 577 et à l'Ouest par le lot n° 582.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43037, déposée le 08-07-15.

Mme TCHANGAI Palakimwe épouse AKIM, profession d'Employée de Bureau, demeurant et domiciliée à Lomé Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01a 44ca, situé à Lomé Agbalépédogan, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 28m, au Sud et à l'Est par le lot n° 671B et à l'Ouest par le lot n° 670 et 671C.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43038, déposée le 08-07-15.

M. WALLA-AZOUVARO Essohanam Charles, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 67a 18ca, situé à Kévè Aképé Assiamagble, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune, et à l'Ouest par la Route Assiamagble-Akepe de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43039, déposée le 08-07-15.

M. TCHABI-DJOGOU Aboudou Raouf, profession d'Administrateur des Finances/Chef division solde, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Agoènyivé Kove Avekpono, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBO et à l'Ouest par une rue en projet de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43040, déposée le 08-07-15.

M. KPETO Kodjo, profession de Responsable Commercial à SODIGAZ, demeurant et domicilié à Avédji-Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 80ca, situé à Lomé Aflao Avédji AGETU, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 2043 et à l'Ouest par le lot n° 2042B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43041, déposée le 09-07-15.

Mme ALESSOU Sossiamede, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Nyamassi et borné au Nord par le lot n° 170, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 173B et à l'Ouest par le lot n° 172.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43042, déposée le 09-07-15.

M. AGBANYO Akouété, profession de Maçon Carreleur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 00a 82ca, situé à Tsévié Mission Tové, Préfecture du Zio, et borné au Nord par les collectivités SEDZRO KUWUNU et AMEGAYIBO, au sud par la collectivité LOKPO, à l'Est par la collectivité BADAGOU Yawo et à l'Ouest par la collectivité ANUME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43043, déposée le 09-07-15.  
M. AGBANYO Akouété, profession de Maçon carreleur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02ha 53a 39ca, situé à Tsévié Mission Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Adidomé et borné au Nord par la propriété AGBOBA Koffi Adeti, au Sud par la propriété HOUKPETO Koffi, à l'Est par la collectivité AWOUNYO et à l'Ouest par les propriétés KPELLE III Mawulom, KPELLE Boko et GAVOR Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43044, déposée le 10-07-15.  
M. DJAMI Koffi Amavi, profession d'Enseignant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 58ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Logopé et borné au Nord par le lot n° 882, au Sud par une rue de 12m, à l'Est par le lot n° 885 et à l'Ouest par un lot non dénommé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43045, déposée le 09-07-15.  
M. AGBANYO Akouété, profession de Maçon Carreleur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 19a 59ca, situé à Tsévié Mission Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Agome Tefiou et borné au Nord par la propriété AGBANYO Kpedja, au Sud par la propriété AHIALEY Komlan, à l'Est par la propriété AWUNYO Koffi et à l'Ouest par la propriété ANAGI Babanawo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43046, déposée le 09-07-15.  
M. PIGNANG Essonanna, profession de Comptable Gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Légbassito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Madjikpeto et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADZOGBLE Dodji et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43047, déposée le 09-07-15.  
M. ASSOUMANO Saïbou, profession de Prédicateur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Sanguera Amédenta, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité Djido et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43048, déposée le 09-07-15.  
M. BODJONA Kouméabalo M., profession de Comptable, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 4ha 14a 63ca, situé à Agbelouvé, Préfecture du Zio, et borné au Nord par la propriété BODJONA, au Sud par la collectivité GAMEGBLE, à l'Est par la collectivité AKPABI et à l'Ouest par la collectivité AKPABI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43049, déposée le 09-07-15.  
M. KOFFI KOUAWO Anoumou, profession d'Agent de Sécurité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 08ha 40a 71ca, situé à Kévé Assahoun, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Atitouwi et borné au Nord par la propriété IBRAHIM Sali, au Sud et à l'Est par la propriété AKOTA Ayaovi et à l'Ouest par la route Nationale.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43050, déposée le 09-07-15.  
M. KOU DJODJI Koffi, profession d'Entrepreneur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 00a 30ca, situé à Dalavé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Kodjogbo et borné au Nord et à l'Est par la propriété AZIATI, au Sud par la collectivité SANFOE et à l'Ouest par la piste Dalavé Adjoguidikopé de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43001, déposée le 09-07-15.  
M. KOUEVI Follyvi, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 26ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Klémé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPAKOU et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43052, déposée le 09-07-15.  
M. KOUEVI Follyvi, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 90ca, situé à Lomé Sanguera, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Atigan Kopé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATIGAN et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43053, déposée le 10-07-15.  
M. FADIMBA Tahaga, profession d'Informaticien, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à Lomé Agoènyivé Fiové, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 423, à l'Est par une rue de 50m et à l'Ouest par le lot n° 420.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43044, déposée le 10-07-15.  
Mme LAWSON Anoko Adjoavi D. épouse GBADOE, profession de Coiffeuse, demeurant et domiciliée à Kégué Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 3a 46ca, situé à Tsévié Lebe Abolave Klinwui, Préfecture du Zio, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ADELGNASSI et au Sud par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43000, déposée le 10-07-15.  
M. SIWAGA Kanta, profession d'Enseignant, demeurant et domicilié à Agou Gare - Kpalimé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 5a 99ca, situé à Lomé Aflao Klémé Agokpanou, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agokpanou et borné au Nord par la collectivité ATIMAKA, au Sud par la propriété Sossou Douhadzi, à l'Est par la propriété KUWONU Yaovi Mawussi et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43056, déposée le 10-07-15.  
M. BOLOR Koffi Djabakou, profession d'Ingénieur Agronome, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 16a 03ca, situé à Tsévié Mission Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Adidové et borné au Nord par la propriété PORPORTY Fo Koffi Wotodjo, au Sud par la propriété AXADAME, à l'Est par la route Sanguera Mission Tové et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43057, déposée le 10-07-15.  
Mme NYAGBE Dodzi Massa, profession de Comptable, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Lomé Aflao Adidogomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 7, au Sud par une rue de 24m, à l'Est par le lot n° 18 et à l'Ouest par le lot n° 16.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43058, déposée le 10-07-15.  
M. TINANIKPA Farid Oufil Bamba, profession d'Entrepreneur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 79ca, situé à Lomé Légbassito, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud et à l'Ouest par la propriété TETEH Komlan et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43059, déposée le 10-07-15. Mme ABOUGNIMA Molgah épouse KADJAKA, profession de Notaire, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01a 52ca, situé à Lomé Adoboukomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la propriété de GBAFE Raphaël, au Sud par la propriété de LAWSON Thérèse, à l'Est par la rue de France et à l'Ouest par la propriété KODJOVIE Philippe.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43060, déposée le 10-07-15. M. GBONFOU A. Kossi, profession de Déclarant en douanes, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02ha 65a 57ca, situé à Tsévié Dalavé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Bamé et borné au Nord par la propriété ZEGBLA, au Sud par la propriété AMOUZOU Kossi Todjito, à l'Est par la propriété LANDJRO et à l'Ouest par la propriété ZOU Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43061, déposée le 13-07-15. M. MASSOUBE Missidé, profession d'Employé de Bureau, demeurant et domicilié à Lomé Agoè Zongo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Lomé Agoényivé Zongo, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Zilidji et borné au Nord et à l'Ouest par les rues non dénommées de 18m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété ASSIGNO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43062, déposée le 13-07-15. M. AHIAMADJI Koffi Malick, profession de Directeur d'Hôtel, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 30ca, situé à Lomé Aflao Adidogomé Gblenkomégan, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AZIANGBE, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels.

Suivant réquisition n° 43063, déposée le 13-07-15. M. AGBOYIBO Dodji, profession d'Agent de la CEET, demeurant et domicilié à Lomé Bè Ahligo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 28ca, situé à Lomé Aflao, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Ségbé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AGBAVON Kpofon, au Sud par la propriété APEYIKOU et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43064, déposée le 13-07-15. M. AGBOYIBO Koffi, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé Ablogamé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Lomé Aflao, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Ségbé et borné au Nord, au Sud, à l'Est par la propriété AGBAVON Kponton et à l'Ouest par la route Sanguera Ségbé de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43065, déposée le 13-07-15. M. ADANDZI Komi Roger et Mme ROBILLARD Laetitia Françoise épouse ADANDZI, sans profession demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 18a 85ca, situé à Lomé Zanguera, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Logogomé et borné au Nord par la propriété LANYO Mississo, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par la propriété AFAKE et à l'Ouest par la propriété LANYO Koffi.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43066, déposée le 13-07-15. M. NABEDE Essokoyodi, profession d'Agent de Douane, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 90ca, situé à Tsévié Adétikopé, Préfecture du Zio, et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest par la collectivité AZIAKOU et au Sud par l'emprise de la voie ferrée Lomé - Tabligbo de 25m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels.

Suivant réquisition n° 43067, déposée le 14-07-15.  
M. FARE Djouré, profession de Menuisier, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 3a 10ca, situé à Lomé Aflao Adidogomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DANYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43068, déposée le 14-07-15.  
Mme TEKPAH A. Kokogan, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 10a 99ca, situé à Lomé Aflao Ségbé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par AKPALOU Kodzo et à l'Ouest par la route SEGBE DOUANE à la frontière Togo - Ghana.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43069, déposée le 14-07-15.  
Mme AYEVA Lady épse DIABACTE, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12a 64ca, situé à Lomé Aflao Akato-Viepe, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Ouest par la propriété GAKLI, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Est par la propriété AGBEVE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43070, déposée le 14-07-15.  
M. SAGBO Kodjo, profession de Diplomate, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 6a 00ca, situé à Lomé Agoènyivé Klévé Assikipimé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la route Agoènyivé Adidogomé, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par les lots n°s 28, 30 et 26.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43071, déposée le 14-07-15.  
M. AGBENOUVON Nyivé, profession de Cultivateur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 3ha 57a 69ca, situé à Tsévié Agbatope-Modzi Wotogle, Préfecture du Zio, et borné au Nord par la propriété Toklo Komlan, au Sud, à l'Est par la propriété TOUBLOU Komi et à l'Ouest par DAVON Yao.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43072, déposée le 14-07-15.  
M. AGBENOUVON Nyivé, profession de Cultivateur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 84a 67ca, situé à Tsévié Wuagbagblé, Préfecture du Zio, et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par les collectivités AKPUI, BOSOFI et ASSINYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43073, déposée le 15-07-15.  
M. HASSANE Issa, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à Tsévié Lébé Kétapui, Préfecture du Zio, et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par une rue de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LOGLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43074, déposée le 15-07-15.  
M. KOUMASSI Komlanvi, profession d'Entrepreneur Bâtiment, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 42a 69ca, situé à Tsévié Djablé, Préfecture du Zio, et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AZANLETE Adjoda, au Sud par les propriétés ADJODA AZANLETE et AGOVI AMEWOSSE et à l'Est par les propriétés AGOVI AMEWOSSE et ADJODA AZANLETE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43075, déposée le 15-07-15. M. KOUMASSI Komlanvi, profession d'Entrepreneur Bâtiment, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 60a 83ca, situé à Tsévié Lomé Hondome, Préfecture du Zio, et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m et à l'Ouest par la Route Avéta Lebe.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43076, déposée le 15-07-15. M. KOUMA Komlavi, profession d'Entrepreneur Bâtiment, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 01a 36ca, situé à Dalavé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Tonoukouti et borné au Nord par la propriété Todévi GOSSIMITI, au Sud par la propriété HOYI Daniel, à l'Est par la route Adétikopé-Tonoukouti DZAGBLE de 20m et à l'Ouest par la propriété Kossi ADJO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43077, déposée le 15-05-14. Couple PANOU René, LAWSON Nadou Martine épouse PANOU, profession de Professeurs, demeurant et domiciliés à Lomé. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 14a 72ca, situé à Lomé Attiéguou, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par des lots non dénommés et à l'Ouest par une rue de 16m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43078, déposée le 15-07-15. M. NAYOVI Kossi Djifa Célestin, profession de Clerc de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé Agoè-Nyivé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Légbassito Ahonkpoè, Préfecture du Golfe, et borné au Nord au Sud et à l'Est par la propriété AGBO Agouda et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est

Suivant réquisition n° 43079, déposée le 15-07-15. M. SAGBO Kodjo, profession de Diplômé, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 18a 59ca, situé à Lomé Sogbossito Nyamassi, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 999 et une rue non dénommée de 16m, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par une rue non dénommée de 20m et à l'Ouest par le lot n° 998.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43080, déposée le 15-07-15. M. TCHAMBA Bilani, profession de brigadier chef de police, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Gbonvé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ALOMADI AKPEDEDE Eklou et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43081, déposée le 15-07-15. Mme ALAM Linda Chantale Egnonam, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 11a 78ca, situé à Agoè-Nyivé Atsanvé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par les lots n°s 357 et 358, au Sud par les lots n°s 361 et 362 ; à l'Est et à l'Ouest par les rues non dénommées de 12m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43082, déposée le 15-07-15. M. AMAH-ATAYI Ayi, profession d'Informaticien, demeurant et domicilié à Lomé Agoè Nyivé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Tsévié Mission Tové, Préfecture du Zio, et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KLOMEGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est

Suivant réquisition n° 43083, déposée le 15-07-15.  
M. AGBAVON Komi Agbéko, profession d'Ingénieur Agro-économiste, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Lomé Togblé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Dikamé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété NIZA Koffi et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43084, déposée le 15-07-15.  
Mme KINNIN Akossiwa, profession de Sage Femme d'Etat, demeurant et domiciliée à Tsévié Wagba. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 10a 86ca, situé à Tsévié Agbatopemodji, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Kpatéfi-Kawoun et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGOUZE, au Sud par la Route Nationale N° 4 Tsévié-Tabligbo de 70m et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43085, déposée le 16-07-15.  
Mme AFOLABI Maroufa, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé Aflao Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 24ca, situé à Lomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Baguida Sud Ouest (La détente) et borné au Nord, à l'Est par le lot n° 307 A, au Sud par une rue non dénommée de 20m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43086, déposée le 16-07-15.  
Mme AFOLABI Maroufa, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02ha 16a 02ca, situé à Assahoun Fokpo N°1, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Ati Touwui et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKOTA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43087, déposée le 16-07-15.  
Mme AFOLABI Maroufa, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 18a 48ca, situé à Lomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Baguida Sud Ouest (La détente) et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par les lots n°s 648 et 649 et à l'Ouest par les lots n°s 644 et 643.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43088, déposée le 16-07-15.  
Mme AFOLABI Maroufa, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Aflao Adidogomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud par le lot n° 1569, à l'Est par le lot n° 1566 et à l'Ouest par le lot n° 1570.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43089, déposée le 16-07-15.  
Mme GALE Ayélé Jade épouse ADAMAH Chërta, profession d'Ecolière, demeurant et domiciliée à Lomé Kpogan. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12a 82ca, situé à Anèhò, Préfecture des Lacs, connu sous le nom de Togokomé et borné au Nord par la propriété OBEKOU DODOEVI, au Sud par la route Nationale N° 2 Lomé-Anèhò de 40m, à l'Est par la propriété WODOME et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43090, déposée le 16-07-15.  
M. KAO Minguzah, profession de Commercial, demeurant et domicilié à Lomé Adéwi. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 08a 83ca, situé à Lomé Légbassito Madjikipéto (Avinato), Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, et à l'Est par le croisement des rues de 20m et de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 4301, déposée le 16-07-15. M. KAO Minguizah, profession de Commercial, demeurant et domicilié à Lomé Adéwui. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 97ca, situé à Lomé Agoënyivé Madjikpeto, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AZIANLE, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Est par la propriété KOMBATE Goutate.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43092, déposée le 16-07-15. Mme GOYITO-MENSAH Abia Mawussi Séfako, profession d'Etudiante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rurale non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 58ca, situé à Lomé Sanguera Agblelikor, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKPAN et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43093, déposée le 16-07-15. Mme GAMISSO Adzowa Ehonam épouse YEVENOU, profession de Juriste Fiscalisé, demeurant et domiciliée à Lomé Adidogomé Amadahomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 06ca, situé à Lomé Aflao Klémé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agokpanou et borné au Nord et au Sud par les propriétés ZANKOU Kossi et ZANKOU Koami, à l'Est par une rue existante de 14m et à l'Ouest par la propriété KOUKONOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43094, déposée le 16-07-15. Mme YAAJAKO Bayi Ayodélé, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Aguiakomé - Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Lomé Aflao Adidogomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par les lots n°s 20 et 19, au Sud par le lot n° 25, à l'Est par une rue de 14m, et à l'Ouest par le lot n° 23.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges

Suivant réquisition n° 43095, déposée le 16-07-15. Mme OBIAKO Samuel Ikéchi, profession de Commerçant, demeurant et domiciliée à Lomé Bè Pa de Souza. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 10ha 90a 97ca, situé à Kévé-Dzogbépémé (Klokpé), Préfecture de l'Avé, et borné au Nord et à l'Est par la propriété DEDJI Komlavi, au Sud par la Route Kévé-Tsevié de 20m et à l'Ouest par les propriétés, ALIPOE et AKOLI et à l'Eglise Catholique de Dzogbépémé.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43096, déposée le 16-07-15. Mme FOLLY Adzovi, profession de Secrétaire Bureautique, demeurant et domiciliée à Lomé- Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 29a 79ca, situé à Aképé Zénénu, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord par une rue non dénommée de 18m, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par une rue non dénommée de 24m et à l'Ouest par la collectivité SOGLO et la propriété EklouAGBOGLAMENOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43097, déposée le 16-07-15. Mme FOLLY Adzovi, profession de Secrétaire Bureautique, demeurant et domiciliée à Lomé- Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 18a 09ca, situé à Aképé Zénénu, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la propriété AZIAVI, à l'Est par une rue de 24m et à l'Ouest par la propriété EklouAGBOGLAMENOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43098, déposée le 16-07-15. Mme FOLLY Adzovi, profession de Secrétaire Bureautique, demeurant et domiciliée à Lomé- Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02ha 22a 15ca, situé à Kévé Aképé Aképédo, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord par la propriété EKLOU Fiobor et la collectivité LOGAN, au Sud par la collectivité BLOUVI et la propriété Midawo AFONOPE, à l'Est par la collectivité KOU MEDZRO et à l'Ouest par la collectivité ALOGNO et AHOVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et

Suivant réquisition n° 43099, déposée le 16-07-15.  
Mme FOLLY Adzovi, profession de Secrétaire Bureau, demeurant et domiciliée à Lomé-Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 94a 53ca, situé à Kévé Aképé Aképédo, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest par la collectivité BLOUVI et à l'Est par la collectivité AZIAMADJI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43100, déposée le 16-07-15.  
Mme FOLLY Adzovi, profession de Secrétaire Bureau, demeurant et domiciliée à Lomé-Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 46a 59ca, situé à Kévé Zenenu, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord par la route Nationale n° 5 Lomé-Kpalimé de 70m, au Sud par une rue de 18m, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 24m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43101, déposée le 16-07-15.  
M. NAPO Tchédre, profession de technicien Génie Civil, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07a 62ca, situé à Tsévié Adétikopé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Kpotavé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ASSIMADI et à l'Est par la propriété VIDJA Abotsi.

Il déclare que ledit immeuble appartient à NAPO Awoussi Ramiza et NAPO Domba Hafiza et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43102, déposée le 16-07-15.  
Mme EVALO Mohogouyem, profession d'Employée de Banque, demeurant et domiciliée à Lomé-Agoè. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 87ca, situé à Lomé Agoényivé Sogbossito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Zogbégan et borné au Nord par la propriété MAGLO, au Sud par une rue de 30m, à l'Est par la propriété KEREZOVE et à l'Ouest par la propriété DJAHINI Evédo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43103, déposée le 16-07-15.  
M. ADJEKLO Kossi, profession de Sous-Officier, demeurant et domicilié à Vakpossito Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 58ca, situé à Lomé Agoényivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Danlimé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ASSIGNO Komlavi et au Sud par la route Agonyivé-Sanguera de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43104, déposée le 16-07-15.  
Mme ABOUGNIMA Molgah épouse KADJAKA, profession de Notaire, demeurant et domiciliée à Lomé-Totsi. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07a 81ca, situé à Tsévié Mission Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Ewouley et borné au Nord et au Sud par la propriété SOWU Agbémé Névamé, à l'Est par la route Mission-Tové Agoényivé de 70m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43105, déposée le 16-07-15.  
Mme BODY Téné, profession de Notaire, demeurant et domiciliée à Atakpamé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Madjikpéto, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Adidomé et borné au Nord par la collectivité AGBEFIANOU, au Sud par une rue de 20m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIAMBLE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 43106, déposée le 16-07-15.  
Mme TETTEH Dédé Afi, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé-Dzidjolé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12a 32ca, situé à Lomé Sanguera Bokpoko, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Ouest par des rues de 16m et 12m, au Sud par la collectivité EKPO et à l'Est par la propriété YELOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

## REGION DES PLATEAUX

Suivant réquisition n° 00463-RP, déposée le 18-06-15. M. OTCHOKPO Outcha Dzifa Augustin, profession d'Ecclésiastique, demeurant et domicilié à Atakpamé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier scindé en deux (02) parties A et B, d'une contenance totale de 95a 92ca, situé à Hihéatro, Préfecture d'Amou, connu sous le nom de Etotchiagni et borné :

**PARTIE A** : au Nord par une rue de 12m, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par une rue de 16m.  
**PARTIE B** : Au Nord par une rue de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00464-RP, déposée le 03-07-15. M. DEVI Kokouvi Félix, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Glei. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 01ca, situé à Glei, Préfecture de l'Ogou, connu sous le nom de KOFFI GATO et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AMOUTCHOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00465-RP, déposée le 06-07-15. M. DE POUKN Mandote, profession de Technicien Supérieur en Communication, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 201ha 71a 52ca, situé à Notsè Adimé-Kopé, Préfecture de Haho, connu sous le nom de Anyikowoe et borné au Nord par la propriété de la collectivité ALOKPA, au Sud par la propriété de la famille ADJAHO, à l'Est par la propriété de la collectivité AZAGOU et à l'Ouest par l'emprise de la rivière BALOE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00466-RP, déposée le 06-07-15. M. DE POUKN Mandote, profession de Technicien Supérieur en Communication, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 50ha 12a 25ca, situé à Notsè Atchavé, Préfecture de Haho, connu sous le nom de Koutovékoé et borné au Nord par l'emprise de la rivière Yédé, au Sud et à l'Ouest par la propriété Gana et à l'Est par la propriété ABALO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00467-RP, déposée le 06-07-15. M. VIGNON Jules Semako, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé Agoè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 17a 74ca, situé à Notsè, Préfecture de Haho, connu sous le nom de Kpele et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBEMAVI Amévi et à l'Ouest par la route Nationale N° 1 Lomé-Dapaong de 74m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00468-RP, déposée le 06-07-15. M. VIGNON Jules Semako, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 17ha 52a 64ca, situé à Notsè-Dalia, Préfecture de Haho, connu sous le nom de Amakpapé-Wougborné et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AMEDJOAME et au Sud par la route AMAKPAPE-HATCHAKPE de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00469-RP, déposée le 06-07-15. M. AGOSSOU Agbatan, profession de Pasteur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04ha 57a 92ca, situé à Nyamassila, Préfecture de l'Est-Mono, connu sous le nom de Alegbéti et borné au Nord et à l'Est par deux rues en projet de 20m chacune, au Sud par une rue en projet de 16m et à l'Ouest par une rue en projet de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00470-RP, déposée le 06-07-15. M. AGOSSOU Agbatan, profession de Pasteur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06ha 01a 31ca, situé à Kpedome, Préfecture de Haho, connu sous le nom de Totidomé et borné au Nord et à l'Est par la propriété de la collectivité KPEDOME-BLAKPA et à l'Ouest par la route Nationale N° 1 Lomé-Dapaong de 74m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00471-R.P, déposée le 07-07-15. Mme CODJIE Béatrice Colette, profession de Caissière, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 10a 93ca, situé à Kpalimé, Préfecture de Kloto, connu sous le nom de Hétoè et borné au Nord par la propriété de Mme AKPALOO née BADOHUN, au Sud par la rue NOGo de 12m à l'Est par la propriété Mathias et une rue non dénommée de 12m et à l'Ouest par les propriétés ANANI Kuma et AKPAKPO Ahiany.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

## REGION DES SAVANES

Suivant réquisition n° 00427-R.S, déposée le 05-06-15. M. MOUSSA Boukari, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Cinkassé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 49ca, situé à Pisosgou / Cinkasse, Préfecture de Cinkasse, connu sous le nom de Pisosgou et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud par une rue en projet de 24m, à l'Est par la propriété ALLASSANI et à l'Ouest par les cimetières.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le conservateur de la propriété foncière  
ABBI Toyi A. M.